

## Compte-rendu de la Formation Spécialisée du CSAL de l'Eure du 11 avril 2023

Évreux, le 28 avril 2023,

Représentants du personnel présents :

**Solidaires Finances Publiques** : 5 sièges de titulaires

- Aurélie HERKOUS
- Jean-Baptiste COUTELIS
- Jean-Christian ETIENNE
- Chantal CADIOU
- Lætitia LEMARCHAND
- Sylvain BERGER

**FO** : 1 siège de titulaire

- Fabien DUBOS

**CGT** : 2 sièges de titulaires

- Thomas LAFEUILLE
- Boriana CARNET
- Arnaud TALARD

La Formation Spécialisée (FS) du CSAL de l'Eure s'est réunie pour sa première séance le 11 avril 2023 sous la présidence de M BIGUEY.

Après lecture des déclarations liminaires, le Président du CSAL-FS a indiqué que les réponses seraient apportées en cours de séance.

### 1. Désignation du secrétaire de la Formation Spécialisée (FS) et durée de son mandat.

**Solidaires Finances Publiques** a proposé la candidature de Jean-Baptiste COUTELIS au poste de secrétaire de la Formation Spécialisée du CSAL. Il s'agissait de la seule candidature proposée. Il est désigné secrétaire de la FS pendant toute la durée du mandat, soit 4 ans.

### 2. Présentation de la note d'orientations 2023 en matière d'hygiène et de sécurité.

Le secrétariat général présente dans cette note les orientations ministérielles en santé, sécurité et conditions de travail pour l'année 2023. Elles s'articulent autour de 8 axes :

- Conforter la politique ministérielle dans le cadre de la mise en place des Comités Sociaux d'Administration et des Formations Spécialisées.
- Prévenir les risques liés aux projets de réorganisation par une évaluation de leurs impacts sur les conditions de travail et mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées.
- Développer une approche organisationnelle du télétravail.

- Poursuivre le développement de la culture de prévention par une politique de formation et d'information.
- Renforcer le suivi des accidents de service, du travail et renouveler l'analyse préventive.
- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents.
- Maîtriser le risque amiante.
- Accompagner les impacts du changement climatique et la sobriété énergétique.

**Solidaires Finances Publiques** a indiqué qu'il était regrettable qu'aucun règlement intérieur ne soit proposé pour cette première séance de la FS alors que la création des nouvelles instances a été actée depuis plus de 3 ans avec le vote de la loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019.

**Solidaires Finances Publiques** a précisé attendre une déclinaison concrète et locale de la note d'orientations 2023.

Concernant le développement d'une approche organisationnelle du télétravail, **Solidaires Finances Publiques** a demandé que des groupes de travail sur le télétravail soient organisés. La Direction nous a indiqué qu'un bilan du télétravail sera présenté en FS. **Solidaires Finances Publiques** a rappelé que le bilan présenté ne devra pas être seulement quantitatif mais qualitatif. L'Inspecteur en Santé et Sécurité au Travail (ISST) a rappelé que l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) proposait des outils pour un diagnostic qualitatif de l'organisation du télétravail. L'assistant de prévention a rappelé également que le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) comportait un item sur le télétravail. La Direction a aussi précisé que le déploiement de la TOIP (téléphonie par internet) ne faciliterait pas le transfert des appels en télétravail, seul le transfert de la ligne fixe vers le portable du télétravailleur-se permet le suivi des appels. La Direction a indiqué qu'un groupe de travail sur le télétravail serait organisé.

**Solidaires Finances Publiques** a indiqué également qu'il était regrettable que les mesures d'accompagnement de la sobriété énergétique ne soient pas à la hauteur des enjeux.

### **3. Examen des fiches de signalement, des accidents de service, des maladies professionnelles, du Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST), suivi des avis et propositions du CHSCT et budget du CSAL-FS.**

L'examen des fiches de signalement a montré une nouvelle fois que certains services sont plus exposés aux comportements irrespectueux des usager-es.

Concernant le suivi des avis et propositions du CHSCT, **Solidaires Finances Publiques** a réitéré sa demande d'un groupe de travail sur l'implantation des services au sein du site de

Politzer à Évreux. La Direction nous a indiqué qu'elle n'en voyait pas l'utilité. Elle nous a également précisé que la zone du SPF-E au 1<sup>er</sup> étage serait élargie pour permettre l'arrivée des futur-es agent-es en récupérant une partie des bureaux du PCRП adjacents.

**Solidaires Finances Publiques** a aussi demandé l'état d'avancement des travaux des groupes de travail sur la traçabilité amiante et quand serait programmé le prochain GT. La Direction nous a répondu qu'un GT serait programmé au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Lors de l'examen des accidents de service et maladies professionnelles, il a été abordé la situation dans un service où une fiche de signalement et un accident de service ont été recensés. Une telle situation entraîne de droit la possibilité aux membres de la FS de diligenter une enquête. La Direction a refusé qu'une enquête soit effectuée. Elle nous a également indiqué qu'elle refusait la reconnaissance en accident de service de l'agent, contre l'avis du comité médical départemental qui avait statué en ce sens le 14 février dernier. **Solidaires Finances Publiques** a rappelé à la Direction qu'elle n'avait pas le droit d'aller à l'encontre de la décision du comité médical, c'est la loi. Si elle souhaitait contester cette décision, elle devait faire un recours auprès du comité médical supérieur dans un délai de 2 mois. La Direction ne semblait pas connaître les procédures et s'est arc-boutée en maintenant sa position. Au vu de ces éléments inadmissibles, **Solidaires Finances Publiques** et l'ensemble des organisations syndicales **ont décidé de quitter la séance.**

**Solidaires Finances Publiques** a tenu tout de même à siéger pour l'examen du budget du CSAL-FS afin de permettre de lancer le financement de certaines actions.

Il a été acté le financement de l'achat de mobiliers et petits équipements de bureautique (essentiellement sur prescription médicale) avec un cofinancement avec la Direction pour l'achat des bras articulés pour double-écran.

La FS a également accepté le financement de la réfection du coin-repas et de la salle de réunion du SGC des Andelys, ainsi que le réaménagement du bureau d'une agente RQTH sur le même site et la création d'une nouvelle place PMR au SGC de Verneuil d'Avre et d'Iton à un emplacement plus adéquat.

Enfin, la FS a formalisé l'achat de brassards « guide-file » et « serre-file ».

#### 4. Questions diverses :

Avant de quitter la séance, les représentant-es de la FS ont remis à la Direction l'avis sur le programme de formations relevant de la FS.

La Direction a souhaité également nous informer qu'elle avait obtenu un financement (75 000 €) de la DG pour le désamiantage du site de Louviers. Le désamiantage interviendra dans le cadre d'un plan pluriannuel.

Les représentant-es de **Solidaires Finances Publiques** au CSAL-FS de l'Eure.